

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# Vital Flex Patrimoine

un compartiment de R-co Lux (le « Fonds »)

Ce fonds est géré par Rothschild & Co Investment Managers (la « Société de gestion ») ISIN : LU1734560003 (classe d'actions C EUR)

## Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement de Vital Flex Patrimoine (le « Compartiment ») est de surperformer l'indice de référence (50% Iboxx Eurozone Sovereign Overall [Indice QW1A] + 30% Capitalized [Ester+0,085%] + 15% Stoxx 600 DR® [J-1, converti en euros avec dividendes réinvestis] + 5% MSCI Daily TR Net World Ex Europe \$ converti en € [J-1, avec dividendes réinvestis]) sur l'horizon d'investissement recommandé de 3 ans, en investissant principalement dans des Fonds sous-jacents, tout en gérant la volatilité moyenne annuelle de son portefeuille à un niveau inférieur ou égal à 6% dans des conditions de marché normales.

Le Compartiment est géré de manière dynamique, si bien que sa composition peut s'écarter considérablement des pondérations et des composantes de son indice de référence indicatif.

Pour remplir son objectif d'investissement, le Compartiment investira principalement dans des OPCVM et/ou d'autres OPC, et il pourra notamment investir :

- entre 55% et 100% de son actif net total dans des OPCVM et/ou d'autres OPC (dans la limite cumulée de 30% détaillée ci-dessous), y compris des ETF domiciliés dans l'Union européenne dont le principal objectif d'investissement est d'investir dans :

des titres de créance (y compris des obligations convertibles) émis ou garantis par un État souverain et par des entreprises publiques ou privées, de toute qualité de crédit, et couvrant toutes les régions. Par le biais de ces investissements, le Compartiment est susceptible d'être exposé à des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations contingentes convertibles ou des titres considérés comme en difficulté ou en défaut ;

un portefeuille diversifié d'actions, de titres de créance et d'instruments du marché monétaire, mais également de fonds à rendement absolu et/ou de certificats de dépôt, de papiers commerciaux et de bons du Trésor ;

entre 0% et 35% de son actif net total dans des OPCVM et/ou d'autres OPC (dans la limite cumulée de 30% détaillée ci-dessous), y compris des ETF domiciliés dans l'Union européenne dont le principal objectif d'investissement est d'investir dans des actions d'entreprises de toutes régions et de toutes capitalisations boursières ;

sous réserve que la totalité des investissements dans des parts d'OPC autres que des OPCVM soit conforme aux critères d'admissibilité précisés dans la partie générale du Prospectus, au chapitre intitulé « Restrictions d'investissement », et ne saurait dépasser 30% de l'actif net de chaque Compartiment.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs est réalisée à la discrétion du Gestionnaire financier, qui gère la volatilité moyenne annuelle moyenne du portefeuille à un niveau inférieur ou égal à 6 % dans des conditions de marché normales.

Par le biais de ces investissements, le Compartiment est susceptible d'être exposé, dans une mesure limitée, à des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres de type « contingent convertibles » ou des titres considérés comme en difficulté ou en défaut.

Le Compartiment peut détenir des liquidités et équivalents de liquidités à titre accessoire.

Le Compartiment peut, à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture, avoir recours à des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré dans les limites établies au chapitre « Utilisation de produits dérivés, d'investissements spéciaux et de techniques de couverture » du Prospectus et autorisés par toute disposition légale applicable.

La Devise de référence du Compartiment est l'euro.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions n'importe quel jour ouvré de France ou du Luxembourg. Le rendement obtenu du Compartiment est réinvesti dans des actions de capitalisation.

Mise en garde : ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les trois ans.

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



Le Compartiment se trouve au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque et de rendement, qui est fondé sur des données historiques. Compte tenu de son exposition aux marchés actions et obligataires, le Compartiment peut afficher une volatilité importante, comme le montre son niveau ci-dessus.

Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable des performances futures. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps. La valeur du Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

### Considérations particulières concernant le risque

**Risque de crédit :** Les Fonds qui investissent dans des titres de créance émis par une entité publique, une entreprise, un établissement bancaire ou un organisme souverain sont exposés au risque de voir l'émetteur dans l'incapacité de rembourser ses créanciers obligataires (remboursement du principal et des intérêts). De plus, si, après l'acquisition, le risque de défaut perçu augmente, la valeur des titres concernés est susceptible de baisser.

**Risque lié aux actions :** Les cours des actions sur les marchés d'actions peuvent fluctuer en fonction des prévisions ou anticipations des investisseurs, induisant de fait un risque élevé de volatilité potentielle. La volatilité sur les marchés actions est historiquement beaucoup plus élevée que sur les marchés obligataires.

**Risques de change :** Les Fonds peuvent investir dans des titres libellés dans plusieurs devises autres que leur devise de référence. Les fluctuations de taux de change auront une incidence sur la valeur de certains titres et concourront à augmenter la volatilité.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés et risque de contrepartie :** Les Fonds peuvent conclure des contrats sur dérivés cotés ou non cotés pour gagner une exposition aux actifs sous-jacents ou pour protéger leurs participations directes. Ces instruments sont volatils et peuvent être exposés à plusieurs types de risques, y compris, mais sans s'y limiter, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, les risques juridiques et les risques opérationnels.

backed ("MBS") and asset-backed securities ("ABS"). Les ABS et MBS offrent

Ces instruments dérivés peuvent amener les Fonds à afficher une exposition au marché supérieure à celle qu'ils auraient en temps normal, ce qui peut parfois concourir à augmenter le montant des pertes. Les fonds peuvent utiliser des instruments financiers dérivés non cotés, sous réserve d'accord avec la contrepartie concernée. Si la contrepartie est mise en liquidation, fait défaut ou n'est pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement à échéance, les Fonds peuvent subir des pertes. Dans la mesure où ces dérivés ne sont pas cotés, il peut être difficile d'en déterminer la valeur.

**Risques associés aux ABS/MBS :** Certains Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).

une exposition, synthétique ou non, aux actifs sous-jacents et le profil risque/rendement est défini par les flux de trésorerie provenant de ces actifs. Le cours de ces titres peut être conditionné par les changements subis par les composantes sous-jacentes des titres ou être très sensible à ces changements. Ces titres sont exposés à des risques élevés de crédit, de valorisation et de liquidité.

**Risques associés aux titres CoCos (Contingent Convertibles) :** Les obligations contingentes convertibles (CoCos) sont une forme de titres de créance hybrides émis par des banques pour satisfaire aux exigences réglementaires établies après la crise financière, notamment afin d'absorber les pertes en période de crise. Les CoCos sont destinés à être convertis en actions ou à subir une perte en capital en cas de survenance de certains événements déclencheurs liés aux exigences en matière de fonds propres ou lorsque les autorités de réglementation de la banque émettrice l'estiment nécessaire. La conversion fait suite à un événement spécifique et peut notamment avoir lieu lorsque le cours de l'action sous-jacente descend en dessous du cours observé au moment de l'émission ou de l'achat du titre, ce qui se traduit par un risque de perte en capital supérieur à celui des titres convertibles classiques. Les investissements dans des CoCos peuvent aussi comporter des risques liés aux niveaux de déclenchement (les niveaux de déclenchement diffèrent et déterminent l'exposition au risque de conversion en fonction de l'écart entre le ratio de fonds propres et le niveau de déclenchement), à l'annulation de coupons (les paiements de coupons sur les instruments AT1 sont totalement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour quelque raison et quelque durée que ce soit), à l'inversion de la structure du capital (dans certains cas, les détenteurs de CoCos peuvent subir des pertes en capital, contrairement aux détenteurs d'Actions), à l'extension de maturité (certains CoCos sont émis sous forme d'instruments perpétuels, remboursables à des niveaux prédéterminés sous réserve de l'accord de l'autorité compétente). En outre, les obligations contingentes convertibles ont une structure innovante, mais non éprouvée, et leur performance reste incertaine.

Veillez vous reporter au Prospectus complet pour en savoir plus sur les risques.

## Frais liés au Fonds

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant(*)

Il s'agit du maximum pouvant être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,24%
----------------	-------

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos le 31/12/2021. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre.

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0,24%
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins - Pour en savoir plus, adressez-vous à votre conseiller financier ou à votre distributeur.

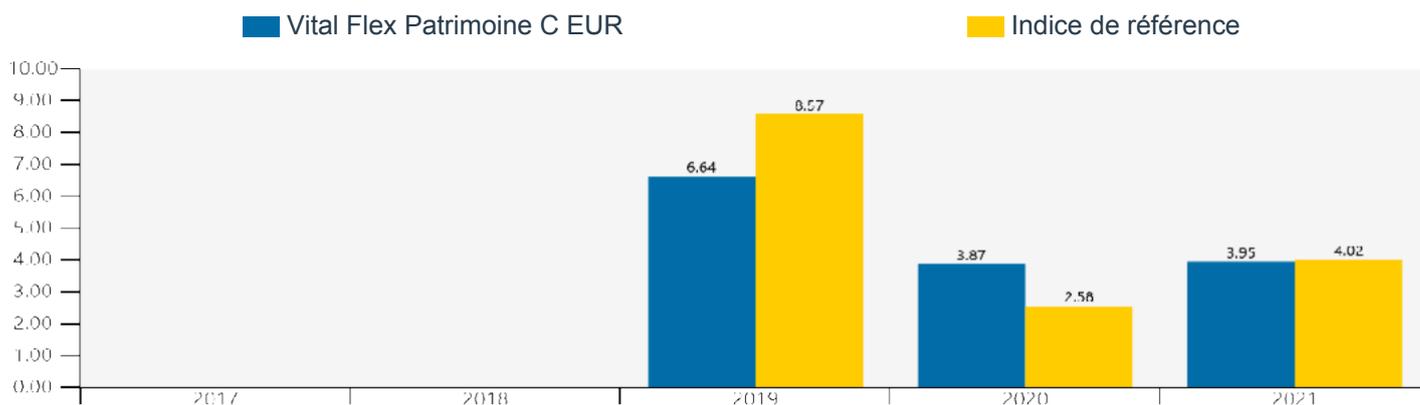
(\*) Lorsqu'un investisseur se livre à des opérations de trading ou de market timing excessives, une taxe susceptible d'atteindre 2% peut être appliquée.

Les frais courants n'incluent pas : La taxe d'abonnement du Luxembourg, les frais de transaction de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif, ainsi que la commission de performance.

15% de la surperformance du Compartiment par rapport à son indice de référence. Toute sous-performance du Compartiment (sur une période de 5 ans maximum) par rapport à un fonds de référence générant une performance égale à celle de l'indice de référence (50% Iboxx Euro Eurozone Sovereign Overall [Indice QW1A] + 30% Ester+0,085% + 15% Stoxx 600 DR® [J-1, converti en euros avec dividendes réinvestis] + 5% MSCI Daily TR Net World Ex Europe \$ converti en € [J-1, avec dividendes réinvestis]) et présentant les mêmes ordres de souscription et de rachat que le Compartiment doit être compensée avant le versement de toute Commission de performance.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter au chapitre « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible au siège de la Société de gestion et auprès de l'Agent administratif.

## Performances passées



Les performances passées ne présagent pas des performances à venir.

La performance indiquée a été calculée dans la devise de cotation de cette Classe d'actions et prend en compte l'ensemble des frais et commissions. Date de création du Compartiment : 28 février 2018.

## Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer L- 2520 Luxembourg.

Gestionnaire financier : Rothschild & Co Asset Management Europe, 29 avenue de Messine, 75008 Paris, France

Fréquence de valorisation : chaque Jour bancaire ouvré en France et au Luxembourg. Toute demande de souscription, de rachat ou de conversion d'Actions devra être reçue par le Compartiment au Luxembourg au plus tard à 11h00 (Heure d'Europe centrale) chaque Jour bancaire ouvré (J-1) précédant le Jour de valorisation de référence (J). Si elle est reçue après 11h00 (heure d'Europe centrale), la demande sera traitée au cours du premier Jour de valorisation suivant (J+1).

Le document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment d'une SICAV. Les actifs et passifs de chaque compartiment du Fonds sont détenus séparément conformément aux dispositions légales. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le Fonds dans son ensemble, dont le nom est indiqué au début du document d'informations clés pour l'investisseur.

Les Actionnaires ont le droit d'échanger leur investissement dans des actions du Compartiment contre des actions d'un autre compartiment du Fonds.

Le Prix par Action du Compartiment peut être obtenu gratuitement sur le site Internet <https://am.lu.rothschildandco.com/>, au siège social de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif.

Ce Fonds peut faire l'objet d'un traitement fiscal particulier au Luxembourg.

En fonction de votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec un conseiller financier.

Des informations complémentaires sur le Fonds et le Compartiment (y compris les versions en anglais des prospectus, rapports et comptes complets pour l'intégralité du Fonds) ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à l'autre, peuvent être obtenues gratuitement au siège de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif. Les informations relatives à la politique de rémunération mise à jour, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, et l'identité des personnes chargées d'accorder la rémunération et les avantages sont disponibles sur le site Internet <https://www.lu.rothschildandco.com/regulatory-information> et une version papier sera disponible gratuitement sur simple demande.

La responsabilité de Rothschild & Co Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment peut comporter d'autres types d'actions. Des informations complémentaires sur ces actions sont disponibles dans le prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Rothschild & Co Investment Managers est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 juillet 2022.